

Onde wifi (box + repeteur)

Par **Romain30**, le 17/08/2019 à 19:19

Bonjour,

Chez moi j'utilise une box internet + répéteur wifi dans la maison ce qui fait qu'il y a, je pense, pas mal d'ondes dans la maison, sans compter le compteur linky, nos téléphones portables connectés, etc.

Quelle est la loi sur le degré cumulé d'ondes que peuvent atteindre certains lieux ? avec toute les ondes confondues ?

Merci.

Par **pragma**, le 17/08/2019 à 22:18

Bonjour

Pas grand chose juridiquement parlant, mais sujet intéressant, voici ce que je vous conseille

https://ondes-info.ineris.fr/content/valeurs_limites_exposition

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/mesures-ondes-electromagnetiques>

[Autre article mesures ondes](#)

Par **janus2fr**, le 18/08/2019 à 09:29

[quote]

Bonjour, chez moi j'utilise une box internet + repeteur wifi dans la maison, ce qui fait qu'il y a je pense pas mal d'onde dans la maison, sans compter le compteur linky, nos téléphones portables connectés ect...

[/quote]

Bonjour,

Le compteur Linky ne communique pas par ondes hertziennes mais par courant porteur...

Par **Romain30**, le **18/08/2019** à **16:04**

Merci Pragma pour vos liens d'informations. J'ai parcouru un peu vos sources et en effet il y a bien des valeurs limites qui sont définies par la loi.

Donc il va falloir d'un côté que je regarde dans les textes de loi ici :

https://ondes-info.ineris.fr/consultation_document/25575

le nombre maximum auquel on peut s'exposer.

Chiffre apparemment pas évident à trouver de prime abord.

Idem de l'autre côté pour connaître la norme d'émission de son téléphone (

<https://www.cancer-environnement.fr/307-Quelques-reperes-sur-les-puissances-demission.ce.aspx>) ou de sa box-internet ou autre répéteur wifi comme moi. Ce n'est jamais

communiqué sur les comparateurs (<https://routeur-5g.fr/repeteur-wifi-comparatif/> hormis le fait que ça émet sur des ondes 5 GHz par exemple dans mon cas pour le répéteur que j'ai à la maison, mais c'est pas vraiment cette info que je cherche si ?

Je continue mes recherches et reviens vers vous.

Par **pragma**, le **18/08/2019** à **17:40**

Oui, pour éviter d'accumuler reste la solution de tirer de l'Ethernet partout !! Lol

Par **Romain30**, le **18/08/2019** à **17:51**

ahaha j'avoue, ça m'enleverait déjà une onde wifi !

Une à une, on va y arriver :D

Par **janus2fr**, le **19/08/2019** à **01:05**

Certains appareils ne sont que Wi-Fi (téléphone par exemple), il est donc difficile de s'en passer. On ne peut pas brancher un téléphone en ethernet.

Par **Tisuisse**, le **19/08/2019** à **07:32**

Bonjour,

Scientifiquement, cette histoire d'onde me fait doucement sourire. En effet, depuis toujours, la Terre est entourée d'ondes et cela depuis sa création il y a près de 4 milliards d'années, à

commencer par celles qu'elle émet elle même et par celles qu'elle reçoit de l'espace dont les radiations solaires.

De plus, depuis la fin du XIXe siècle, avec l'avènement de la radio, on est entouré d'ondes en permanence, que ces ondes soient en modulation d'amplitude ou en modulation de fréquence, des ondes centimétriques voire millimétriques, aux grandes ondes, sans compter que notre propre corps émet, lui aussi, des ondes. Alors, arrêtons avec ces problèmes qui n'en sont pas. C'est une problématique apportée par les écolo-bobos, faite pour alimenter leurs campagnes politiques, rien d'autre.

Par **janus2fr**, le **19/08/2019** à **08:03**

[quote]

Scientifiquement, cette histoire d'onde me fait doucement sourire.

[/quote]

Moi-aussi !

Ma maison est au pied de cette antenne géante :



Antenne classée secret défense de la marine nationale de plusieurs km de diamètre supportée par 10 pylônes pour son centre de communication avec les sousmarins nucléaires...

Alors les ondes du WI-FI à coté...

Par **pragma**, le **19/08/2019** à **08:10**

Perso en CPL + wifi pour les tablettes et smartphones alors je ne vous dit pas !

Par **pragma**, le **19/08/2019** à **08:20**

lol janus

[quote]

En exposant pendant douze jours 6 assiettes comportant des graines de cresson aux ondes de deux routeurs Wifi de la norme IEEE 802.11g et en isolant 6 autres assiettes de toute forme de radiation, ces jeunes lycéennes danoises ont pu découvrir à quel point les effets du Wifi étaient nocifs. À la suite de cette expérience, les graines qui avaient été exposées ne s'étaient pas développées et avaient même pour certaines mutées. L'autre moitié du cresson, situé dans la salle sans onde, a quant à elle germé sans le moindre souci

[/quote]